

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

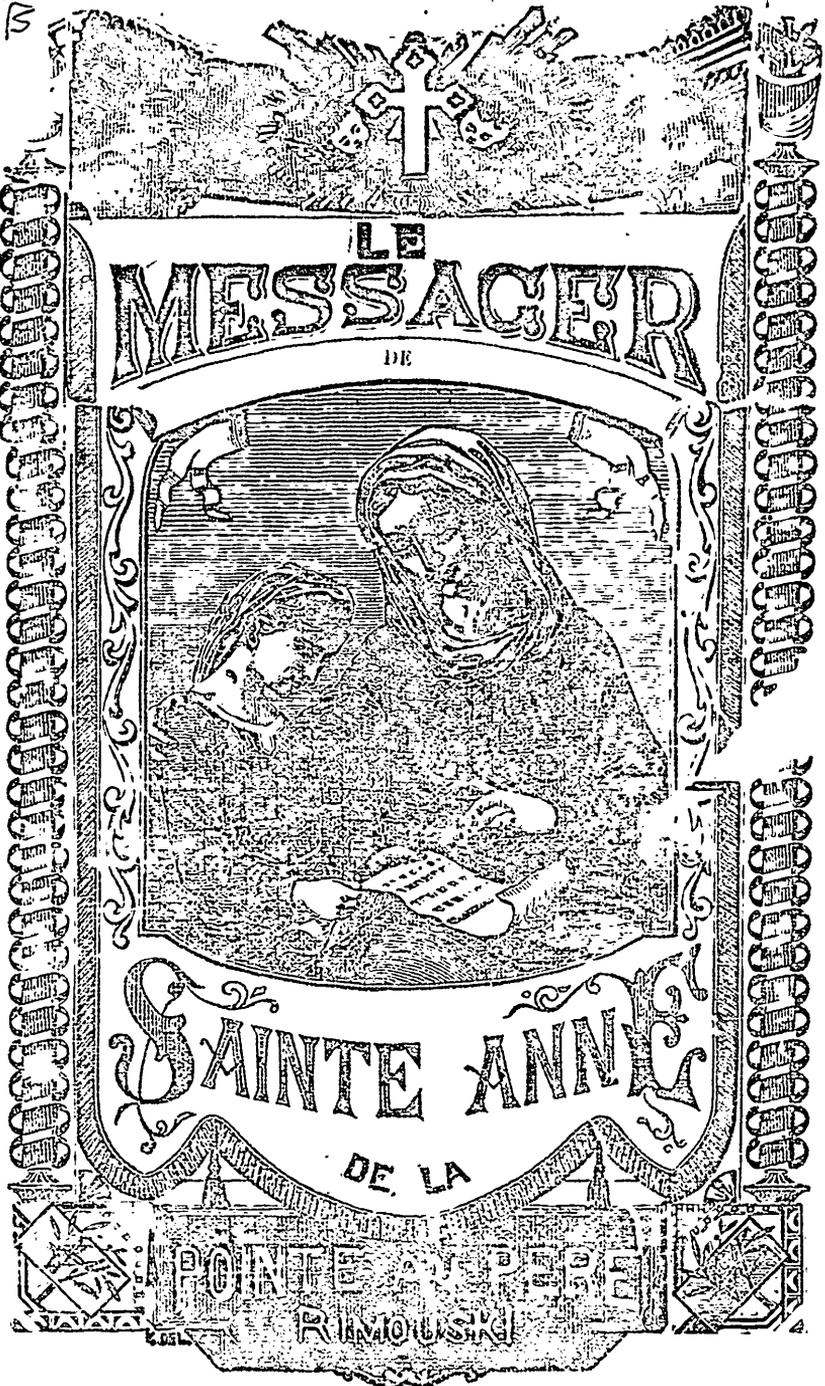
Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					



LE
MESSAGER
DE

SAINTE ANNE
DE LA
POINTE DU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 ets. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la réduction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, *Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.*

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PELERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

SOMMAIRE.—Allocution de N. S. P. le Pape Léon XIII, 221.—
Chronique, 225.—Echos de Rome, 225.—La femme forte,
227.—Sainte Anne et le "Redo au 10", 230.—Un enfant de
sainte Anne, 233.—Faveurs obtenues, 237.—A nos abon-
nés, 239.—Recommandations, 239.—Dons à Ste Anne, 240.

ALLOCATION

PRONONCÉE PAR

NOTRE TRÈS-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A L'OCCASION DE

L'anniversaire de son couronnement.

Le 2 mars, dans l'audience solennelle accordée au
Sacré-Collège, le Saint-Père s'est exprimé en ces termes :

" Que le Sacré Collège des cardinaux reçoive nos

sentiments les plus reconnaissants pour les souhaits qu'il Nous a si noblement exprimés par l'organe de son digne doyen, à l'occasion de l'anniversaire de ce jour.

“ Ce double anniversaire que venez de Nous rappeler, Monsieur le cardinal, Nous avertit de Notre grand âge et des non brèves années que Nous avons déjà passées, en des temps bien difficiles, sur la chaire de saint Pierre. Notre vie est dans les mains de Dieu et depuis longtemps déjà est toute consacrée au service de l'Eglise. Notre vœu le plus ardent est que chaque jour de la vie qui Nous reste serve à l'exaltation de cette même Eglise, à l'accroissement de la foi, au salut des âmes. Et, puisque les temps présents sont des temps d'une guerre plus que jamais acharnée et que les ennemis sont nombreux, puissants et unis partout en une formidable ligue contre l'Eglise de Jésus-Christ et contre la Papauté, la grâce que Nous implorons et que Nous désirons Nous être obtenue du Ciel par les prières de Nos fils, c'est que jamais ne Nous vienne à manquer, avec l'âge, la vigueur nécessaire pour les grandes luttes, ni la force pour suffire aux sollicitudes immenses que porte en soi le ministère apostolique.

En vérité, monsieur le Cardinal, Nous avons cru dès le commencement de Notre Pontificat, que Notre tâche toute spéciale était de montrer au monde les grands trésors de la doctrine catholique, soit parce que beaucoup ne la connaissent pas, soit parce que beaucoup d'autres la dénaturent, la colomnient et la combattent; et surtout parce que Nous sommes convaincu que de cette doctrine bien entendue et fidèlement pratiquée résulterait infailliblement la plus heureuse et la plus complète solution des

grands problèmes qui agitent la société humaine, et le remède efficace à tant de maux qui la tourmentent.

C'est ce que nous avons montré notamment en ce qui concerne la stabilité et la bonne marche de la société domestique, la constitution des États, les périls du socialisme, le bien-être des classes ouvrières.

Il est souverainement déplorable que la raison humaine, rebelle à tout frein et refusant de s'assujettir à Dieu lui-même, dont elle dépend essentiellement, se révolte contre la lumière de la vérité divine, l'atténue audacieusement et en vienne à lui opposer ses propres innovations et les conquêtes des temps nouveaux. L'expérience d'un siècle a prouvé ce que peuvent attendre de ces innovations la prospérité des peuples, la tranquillité des États, le bonheur des familles. Au reste, c'est une grande et funeste aberration de croire que les enseignements catholiques sont incompatibles avec les progrès et la condition de la société présente; ils ne sont incompatibles qu'avec les erreurs que la malice ou l'ignorance ont mêlées à ces progrès. La vérité et les principes régulateurs de la société humaine sont de tous les temps, et ils ont la vertu toujours jeune et toujours nouvelle d'assurer à chaque époque la vie et le salut. Ce serait le malheur de la société si, au milieu des folies de l'orgueil et de la licence humaine, le soleil de la vérité catholique ne resplendissait pas toujours sur la terre, pour l'éclairer de sa lumière et l'échauffer de ses rayons féconds. Aussi ne saurions-Nous jamais Nous désister d'annoncer au monde la doctrine dont Jésus-Christ a fait dépositaire, interprète et maîtresse son Eglise, avec la mission de l'enseigner à tous les peuples : *Euntes docete omnes gentes.*

Le ministère de la parole constitue une grande partie du devoir apostolique, et à ce devoir, avec l'aide du Ciel, Nous ne faillirons jamais. Quand bien même il y en a beaucoup qui méprisent cette parole ou la tournent en dérision ; quand bien même, par un suprême outrage, ils y voient la rébellion aux pouvoirs terrestres, tandis qu'en réalité elle n'est que l'hommage et la sujétion dus à Dieu ; ou l'avilissement de la raison, tandis qu'elle n'en est que la perfection et la suprême dignité, ou la servitude, là où elle n'est que vraie liberté, la seule digne de l'homme ; c'est là une raison de plus pour mettre en lumière la vérité des enseignements célestes, car cette vérité, si la société doit être encore sauvée, finira par triompher tôt ou tard des égarements de la perversité humaine.

Plût au Ciel que ceux qui ont en mains les destinées des nations, au milieu d'un si grand débordement des idées les plus subversives, missent leurs soins, dans l'intérêt de la société, à faire cesser la guerre qui, dans toutes les branches de l'enseignement public, par la presse et par tant d'autres moyens, est dirigée contre la doctrine catholique ! Plût à Dieu qu'ils se décidassent à mettre l'Église et spécialement son Chef suprême dans des conditions de liberté et d'indépendance telles qu'ils puisse exercer sans obstacles la mission qu'il a reçue de Dieu pour le salut du monde !

Avec ce vœu, qui est aussi le vôtre à tous, Nous renouvelons au Sacré-Collège Nos remerciements, et en témoignage de l'affection toute spéciale que Nous lui portons, Nous sommes heureux d'accorder aussi en cette occasion la bénédiction apostolique à vous, monsieur le Cardinal, à tous vos collègues, ainsi qu'aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont ici présents.

CHRONIQUE.

—Le 1er mai prochain Sa Grandeur Mgr Langevin, célébrera le 23e anniversaire de sa consécration épiscopale.

—Mgr A. A. Blais, évêque élu de Germanicopolis et coadjuteur de Mgr l'Evêque de Rimouski, sera consacré à Québec le 18 mai. Tous les évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa assisteront à cette imposante cérémonie.

—Le rév. M. Pierre Beaulieu a été transféré du vicariat de Matane à celui de St. Flavie de Métis. Le rév. M. Ant. Choiquard, curé de cette paroisse, est encore indisposé. M. George Gagnon a été nommé vicaire à Matane.

—On doit commencer immédiatement à la station de Ste-Flavie la construction d'une nouvelle chapelle. On doit aussi organiser un bazar au bénéfice de cette chapelle.

Echos de Rome.

—Les nouvelles de Rome et de l'Italie ne sont guère rassurantes. La population de Rome souffre de plus en plus de la misère, s'expatrie et ne reçoit plus guère de visiteurs. Sur 100,000 étrangers qui, chaque année accouraient à Rome et faisaient la fortune de ses habitants, on n'en compte plus que 5 à 6 mille.

La situation financière de Rome est déplorable. Les

habitants payent déjà 80 francs d'impôts par tête, et il faut que la commune trouve à bref délai plus de 100 millions de francs pour faire face à ses obligations.

— Le Souverain-Pontife qui est entré dans sa quatre-vingt-unième année le 2 mars dernier, jouit d'une bonne santé malgré les amertumes dont il est abreuvé et les grandes fatigues que lui cause l'administration de l'Église universelle.

A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement Léon XIII a reçu le directeur et les divers savants attachés au nouvel observatoire du palais du Vatican. Cet observatoire, construit par le pape Grégoire XVI, et restauré par Léon XIII a été confié au P. Denza, qui dirigeait autrefois celui de Moncalieri.

— Les pèlerinages continuent à se diriger vers Rome ; pendant la Semaine Sainte ont été reçus les Autrichiens, vers la fin de mars, les Italiens, puis les étudiants français, et en mai seront reçus les pèlerins Allemands.

— Le Pape, à l'occasion du concile national des missionnaires du Japon a décidé d'établir dans ce vaste pays la hiérarchie catholique. Le métropolitain sera à Tokio. L'organisation a été faite de concert avec le gouvernement japonais.

Le Souverain Pontife fait aussi préparer un concile national des évêques de l'Amérique du Sud, afin d'organiser les forces catholiques et de créer une résistance efficace aux empiètements de la franc-maçonnerie. Ce concile sera organisé sur le modèle de celui de Baltimore.

— Le Saint-Père à la demande des évêques de la catholique Espagne et après s'être entendu avec le gouverne-

ment, vient de décréter par un Bref daté du 28 janvier 1890, que désormais la fête de saint Joseph sera fête d'obligation pour toute l'Espagne et les pays qui lui sont soumis.

—Les négociations de la Grande-Bretagne avec le Saint-Siège, par l'entremise de S. Exc. le général Simmons, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa M. la reine Victoria, viennent d'être couronnées d'un plein succès. L'entente la plus complète a pu s'établir sur les divers points qui faisaient l'objet de ces négociations, et il ne manque plus que la ratification officielle qui est attendue incessamment. L'accord établi concerne aussi bien les affaires locales de Malte que les évêchés et vicariats apostoliques déjà existants ou à instituer dans les possessions anglaises sur la côte africaine, et à rattacher à la juridiction ordinaire de Malte, lequel relève lui-même directement du Saint-Siège.

On assure que parmi les points stipulés au cours des négociations, il y a eu aussi une convention spéciale concernant la réunion éventuelle du futur conclave à Malte, précaution par trop nécessaire en vue des événements dont l'Italie est exposée à devenir le théâtre.

LA FEMME FORTE.

Mulierem fortem, quis inveniet?

Qui trouvera une femme forte ?

(Prov. xxxi. 10.)

Ce texte sacré ne m'empêchera pas de dire qu'il y en a dans l'Église. On voit même des femmes qui ont plus

de force que les hommes : ainsi elles ont certainement moins de respect humain que nous. Je veux faire seulement une étude théorique et un examen pratique, sur cette vertu cardinale, si rare de nos jours, en demandant au lecteur avec le prophète : *Ubi est fortitudo tua ?* (Is., LXIII, 15.) Où est votre force ? qu'est-elle devenue ?

1^o Commençons par définir cette vertu. — D'après saint Thomas d'Aquin, c'est un mâle courage qui se soutient dans les combats et la souffrance : *Sustinet et aggrèditur* ; la constance est son caractère propre. La présomption lui est aussi opposée que la timidité ou la crainte. Elle a pour principe l'humilité même, et, dit saint Augustin, rien de plus faible et misérable que l'homme orgueilleux, *magna miseria homo superbus*.

Voyez nos martyrs, quelle force Dieu leur a donné ! quel courage !

2^o Pour l'examen pratique, je m'adresse ici à deux sortes de lecteurs, les hommes et les femmes, et je désire donner aux uns et aux autres quelques conseils particuliers.

Aux hommes d'abord ; il faut leur rappeler que la force vient de Dieu. La condition pour obtenir cette grâce doit donc être avant tout la prière et la divine Eucharistie. Ah ! si vous avez oublié de manger le pain des forts, vous serez sans vertu, vous tomberez dans une sorte d'anémie spirituelle. Si vous dépensez toute votre énergie dans le travail des affaires, ou bien dans les vains plaisirs du monde, vous n'avez plus le temps, ni le cœur de prier. Vous serez faible et vaincu au premier combat, abattu par la moindre souffrance. Ne vous étonnez donc pas de vos faiblesses, de vos chutes, et de ces vaines ter-

reurs même du respect humain, qui vous arrêtent quelquefois... Et avec cela vous êtes téméraire et présomptueux, vous allez sans cesse vous exposer au danger; il est donc impossible que vous n'y trouviez pas la mort.

Maintenant, disons quelque chose de particulier pour les femmes. Je reconnais qu'elles ont souvent plus de force que nous, parce qu'elles prient mieux, et qu'il y en a beaucoup plus qui communient : elles ont donc moins de respect humain : elles souffrent surtout avec bien plus de courage. Rien de plus frappant dans l'Évangile que cette remarque : les disciples de Jésus l'abandonnent, le trahissent, tandis qu'on voit des femmes le suivre, le consoler, et pleurer à sa croix. Mais qu'elles prennent bien garde, et qu'elles évitent avec soin, et qu'elles fassent fidèlement ce que je vais leur dire, sinon elles perdront la victoire et toute force spirituelle.

Et d'abord qu'elles évitent la vanité, la sensualité, la mollesse, et ce qu'on appelle l'impressionnabilité, et surtout les lectures vaines et légères, qui appauvrissent l'esprit et affaiblissent le cœur.

Mais le conseil par excellence, c'est qu'elles doivent aimer l'ordre et le travail : c'est tout ce que le Saint-Esprit leur demande, et ce qu'il admire dans le beau portrait qu'il a tracé de la femme forte, au livre de la Sagesse. Ici je ne rappellerai que ces deux mots : "Elle a porté la main à la quenouille, ses doigts ont tourné le fuseau et manié l'aiguille..." Mais elles deviennent de plus en plus rares de nos jours, ces femmes d'ordre et de travail, ces vraies chrétiennes !

Demandez à Dieu cette vertu, mon cher lecteur, et aimez à répéter souvent cette petite prière : *Da robur...*

Seigneur, donnez-moi la force,.....et vous l'aurez, pour combattre et souffrir. Vous avez la victoire, et la paix, et la joie, même de cette vie.—R. P. LEFEBVRE, S. J.

SAINTE ANNE ET LE " REDOUTABLE "

Sainte Anne a choisi un laboureur pour restaurer son culte ; à défaut de laboureur, je crois volontiers qu'elle eût fait choix d'un marin. Les gens de mer ne sont-ils pas ses privilégiés ? L'histoire de pèlerinage en présente bien des preuves, et les *Annales* pourraient enregistrer, à chaque instant, des faits qui témoignent d'une bienveillance particulière de sainte Anne pour les marins.

Le fait suivant, sur le caractère miraculeux duquel je ne puis me prononcer, en apporte une preuve nouvelle. Je l'exhume de mes papiers¹, car il date de l'année dernière.

Le jeudi 22 août 1889, dans l'église de Port-Louis, autour de l'autel dédié à sainte Anne, plusieurs marins-pêcheurs assistaient à la messe. Ils étaient venus, avec leurs familles, prier pour un des leurs, disparu en mer et remercier sainte Anne de les avoir sauvés du naufrage. Tout l'équipage du *Redoutable* en effet, au dire du patron² Jean Thuauden, aurait péri, si sainte Anne n'était venue à son secours. Voici ce qui s'était passé.

¹ Les détails de ce récit ont été pris sous la dictée du capitaine.

⁽²⁾ Le patron Jean Thuauden avait à son bord deux de ses frères : Thomas, marin, et Pierre, mou-se.

Le lundi 19 août, le *Redoutable*, monté par cinq hommes et le mousse, faisait la pêche de la drague, en pleine mer, à une distance très considérable au Sud-Ouest-Quart-Sud de Port-Louis. La journée n'avait pas été mauvaise ; mais vers le soir, il se fit un brusque changement dans la température : le vent fraîchit, le ciel devint menaçant et la mer commença à grossir. Songer à continuer la pêche n'eût pas été sage ; il fallait fuir et chercher un abri. Ce qui fut décidé. Pour résister plus facilement au vent dont la force augmentait, le patron commanda de diminuer la toile. Mais au moment où l'on amenait les voiles pour y prendre des ris, le taillevent se déchira. Mauvaise affaire ! Enfin on put le remplacer par le grand foc. Les manœuvres terminées, le *Redoutable*, avec ses voiles réduites, le grand foc au grand mât, le petit au beaupré et la misaine diminuée de trois ris se mit à fuir devant le temps,—le cap sur Port-Louis.

Il fuyait devant le temps, le *Redoutable* ; mais la fuite devait être longue. On était à dix-huit milles à l'ouest de Belle-Ile et à quarante-cinq environ de Port-Louis . . . Il fuyait, mais le temps le poursuivait sans relâche ; le vent faisait rage, et la mer, soulevée par la tempête, rendait au *Redoutable* bien périlleuse en même temps qu'accidentée la course vertigineuse qu'il fournissait. Ah ! qui n'a pas traversé ces passes terribles où la mort semble devoir vous frapper à chaque seconde, ne peut se faire qu'une idée incomplète des dangers du marin et des angoisses qui étreignent son âme. Pendant que les éléments en fureur lui crient aux oreilles des chants de mort, il reste muet et comme cloué sur place. Mais sa pensée rapide embrasse, dans un va-et-vient continu, le foyer où il a laissé sa famille et l'abîme dont rien ne le

sépare. Reverra-t-il ses parents qui, là-bas, tremblent pour lui, en entendant souffler la tempête ? La mer, ici, a-t-elle creusé son tombeau ? Terrible question à laquelle Dieu seul peut répondre. Aussi est-ce à Dieu que s'adresse la foi du marin et qu'elle demande une solution favorable.

Cependant le *Redoutable* continuait sa course. Mais il semblait fléchir sous le choc des vagues, il mollissait sous la violence de la tempête. Pour le soulager, il fallut amener le grand foc ; on l'amena ; mais on n'avait pas eu encore le temps d'amarier la drisse du grand mât, qu'une lame funeste, bien connue des marins sous le nom de "lame sourde," chavira le bateau.—Que se passa-t-il alors ?—C'est ici notre mort, pensa le capitaine, pendant qu'un de ses marins se vouait à sainte Anne, et que (1) ses deux frères poussaient à la fois vers notre Potroune un cri de détresse :

“ *O santès Anna beniquet !—Sainte-Anne d'Auray !* ”

Le bateau s'était relevé... , mais un homme avait disparu pour toujours. “ Nous devons tous périr, disait plus tard le patron ; mais sainte Anne était là ! ”

Relevé, le *Redoutable* devait reprendre sa course.

Allons, courage, mes enfants ! s'écria le patron, s'adressant à ses marins : et ceux-ci se mirent à l'œuvre ; le capitaine reprit vaillamment la barre du gouvernail, et la fuite du *Redoutable* continua. Cette fuite n'avait pas cessé d'être périlleuse ; mais sainte Anne n'était pas intervenue en vain.

(1) Les deux frères du patron, Thomas et Pierre, avaient été en échinage à Sainte-Anne, huit jours auparavant, le dimanche 11 août.

Elle ramena à bon port le bateau et son équipage. En effet, vers onze heures du matin, le mardi 20 août, le *Redoutable*, voilé de son petit foc, de lunk r servant de misaine, faisait son entrée dans le port de Locmalo.

Un ancien mousse, lecteur des Annales.

(Annales de Sainte-Anne d'Auray.)

UN ENFANT DE SAINTE ANNE

C'était un petit soldat, doux, tranquille mais dont le calme cachait un caractère énergique.

Je le vois encore, à son arrivée à la section d'infirmiers. Il entre dans la chambrée déjà remplie de soldats, ouvrant de grands yeux effarés, l'air gauche, timide, avançant à peine, comme quelqu'un qui marche vers un précipice. Il portait un gilet à deux rangs de boutons brillants, un pantalon un peu court, un chapeau noir à larges bords avec un ruban de velours noir qui tombait par derrière sur ses épaules.

Un cri poussé à son entrée fit retourner les têtes.

Tiens, un *nigouss*, dit un ancien !

Et de fait, c'était bien un Breton. — De quel pays ? nous l'ignorions, mais je sus plus tard qu'il habitait un petit hameau, dans le Finistère, situé sur une des collines qui dominent la baie de Douarnenez.

Pourquoi le claiou de la section, un Parisien comme moi, l'a-t-il baptisé du nom d'Ivonie ? — Nous ne l'avons jamais su. — Les soldats, les sous-officiers, les officiers

même l'appelaient Ivonic, et beaucoup ont toujours ignoré son vrai nom. Un compatriote lui a dit quelques mots en breton et l'a conduit à son lit qui était près du mien ; c'était donc mon camarade de lit.

Pour être sincère, je dois avouer que j'en fus peu flatté. Moi ! parisien ! étudiant en pharmacie ! avoir un voisin qui parlait à peine français, ne disait pas quatre paroles par heure et qui ressemblait plus à un sauvage qu'à un homme civilisé ! C'était une déconvenue sur laquelle je ne comptais pas.

Le soir de ce premier jour, le breton s'agenouilla tranquillement près de son lit et fit son signe de croix — “ Oh ! oh ! cria le clairon, le *nigouss* qui mange sa paille ! — Dis-donc, Vonic, riposta un autre, est-ce que dans ton pays les chrétiens mangent la paille ? ”

Ivonic tourna lentement la tête de leur côté, les regarda comme quelqu'un qui ne comprend pas et continua sa prière.

Il y eut encore quelques lazzis à son adresse, puis on le laissa tranquille.

Au bout de quelque temps, il avait conquis sa place à la chambrée. Toujours un peu sauvage, parlant peu, obéissant ponctuellement aux ordres d'où qu'ils vissent, au demeurant bon camarade, rendant mille petits services sans jamais se plaindre.

Je m'étais réconcilié avec mon voisin de lit. On ne s'occupait plus de lui ; il faisait ses prières sans tracasseries, et si quelque nouveau semblait s'en étonner, on disait : C'est Vonic ! ce qui voulait dire ; C'est un soldat à part, il ne faut pas en être surpris.

Tout-à-coup, une vague rumeur circule au bureau de la section ; on apprend qu'un détachement d'infirmiers doit être envoyé au Tonkin, Bientôt ce bruit se confirme et nous lisons, un matin, au rapport, que ceux qui désirent partir doivent donner leur nom le plus vite possible et qu'on tirera ensuite au sort le nom de ceux qui devront fournir le nombre réglementaire. Trois seulement ont demandé, et l'un est refusé à cause de ses nombreuses punitions.

On va donc tirer au sort. Les cœurs palpitent. Le premier nom sorti est celui du clairon ; le deuxième, le mien ; le troisième, celui du Breton ; puis trois autres à la suite.

Une barre de fer tombant sur ma tête ne m'eût pas abasourdi davantage ; j'espérais échapper à ce fatal voyage. Le clairon pleurait. Il avait fait le fanfaron, disant que ça lui était bien égal, qu'il verrait du pays, qu'il aurait sur son livret des campagnes pour sa retraite ; mais à présent que la chose est sûre, il ne la prend plus si gaiement.

Les premières impressions passées, il fallut préparer le départ. Nous trouvons Ivonic assis sur son lit, calme et paraissant réfléchir.

“ Ah ! ça ! Vonic, lui dis-je, ça ne te fait donc rien de partir au Tonkin ? ” Il me regarde avec ses grands yeux au fond desquels il y avait une grosse larme, et me répond avec son langage de monosyllabe : “ C'est devoir ! ”

Toute sa résignation était dans ce mot ! C'est vrai, c'était le devoir. Nous nous rapprochons de lui et le clairon lui dit : “ Tu sais, on n'est pas méchant, va ; on a crié sur toi, mais on t'aimait bien quand même ; allons ! on est camarade, on part ensemble, on est ami ! ”

Nous lui donnons tous une poignée de main et le pauvre garçon essuie ses larmes du revers de sa manche.

Pendant les longs jours de la traversée, il était devenu notre confident. chacun de nous lui contait ses peines. C'était mon ami, je lui parlais de Paris qu'il ne connaissait pas. Lui m'entretenait de son pays, de ses parents, de l'église de son village où il chantait le dimanche, de son recteur qui l'aimait bien. Il s'animait quand il parlait du beau lac bleu de la baie de Douarnenez, des petites voiles blanches des barques de pêcheurs qui sillonnent cette baie, de ses courses sur la lieue de grève, du grand pardon de Sainte-Anne-la-Palud, etc.....J'avais fini par connaître son pays presque aussi bien que lui.

Nous débarquons enfin à Hanoï, et après quelques jours de repos, on nous expédie à une ambulance assez loin dans les terres.

Le service était dur, les malades nombreux et beaucoup mouraient. Mon Breton semblait de fer, faisant les corvées les plus réugnantes, toujours à son poste, ne se plaignant jamais. Deux de nos camarades ont succombé au bout d'un mois. Moi-même, malade aussi, j'ai dû la vie au dévouement sans bornes de mon brave Ivonic.

Depuis près d'un an, nous faisons ce service ; on parlait de nous rapatrier. Nous étions tout heureux de cette bonne nouvelle.

Un soir, Ivonic me dit : " Moi malade !—Qu'as-tu, lui dis-je ?—Oh ? moi, beaucoup malade ! "

Et de fait, lui, si énergique, semblait abattu. Il était pris de cette terrible dyssenterie qui a fait tant de victimes parmi nos soldats.

Nous lui avons prodigué les soins de toute nature ; mon pauvre ami était condamné. Au bout de quelques jours, il était désespéré. Le matin de son dernier jour, il me prit la main, et, me regardant longtemps bien en face, il me dit : “ Ecrire au Recteur de mon pays que moi mort en chrétien ! ”

Je pleurais, il détourna la tête et lâcha ma main.

Nous nous sommes partagé ses objets religieux. Je porte comme souvenir la médaille de sainte Anne, qu’il avait sur la poitrine, et qui, je l’espère, ne me quittera jamais.

J’ai écrit à son Recteur en racontant la vie militaire et la mort de son petit Breton.

Quand on parle de lui à la Section, on dit encore aujourd’hui : Ah ! oui ! Ivoric, c’était un bon camarade !

(Semaine de Nantes.)

TH. M.

FAVEURS OBTENUES.

STE-ADÉLAÏDE DE PABOS : Reconnaissance pour une guérison obtenue. *Une abonndée.* — ST-OCTAVE : Mon petit garçon, âgé de quatre ans, a été guéri d’une maladie grave par la protection de sainte Anne. Mon mari souffrant de rhumatisme depuis plusieurs années, est beaucoup mieux, grâce aux prières que nous avons faites en l’honneur de notre sainte patronne *Mme L. Dubé.* — ST-HUBERT : Plusieurs faveurs obtenues. *Mme Th. Malenfant.* — ST-DAMASE : L’été dernier je fus atteinte subite-

ment d'une maladie si grave que les trois meilleurs médecins de la ville de Fall-River, que j'habitais alors, ne purent me procurer aucun soulagement. Le mal empirait de jour en jour. J'étais désolée à la pensée que j'allais mourir dans une terre étrangère et à la pensée d'y laisser ma famille. Mon mari prit alors la décision de me ramener dans notre cher Canada. J'ai beaucoup souffert pendant ce voyage surtout lors qu'il fallait changer de train. Mais ma confiance en sainte Anne était si grande que j'ai pu supporter les fatigues d'un si long voyage et me rendre dans ma petite paroisse où j'étais sûre de recouvrer la santé. Sainte Anne a eu pitié de moi et de mes enfants, elle m'a exaucée malgré mon indignité. Aujourd'hui je puis marcher et travailler sans trop de difficulté. Je ne pourrai jamais remercier assez sainte Anne de cette grande faveur. *Mme Michel Sénéchal.* — L'ASSOMPTION DE N.-D. : Reconnaissance à la bonne sainte Anne de m'avoir guéri d'une maladie épileptique. *J. G. Saucier.* — CAP CHAT : Une femme malade depuis dix ans a été guérie par l'intercession de sainte Anne. *L. D. ptre* — MILLE-VACHES : Mille remerciements à sainte Anne pour les faveurs que j'ai obtenues par son intercession. *Dorilas Tremblay.* — FALL-RIVER : Mon petit garçon dangereusement malade a recouvré la santé. Que notre sainte patronne soit mille fois bénie de cette faveur ! *Alfred Bacon.* — ST-GEORGE DE MALBAIE. Amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne pour le bienfait de la guérison qu'elle m'a procuré par sa puissante intercession. *Vitaline Dupuis.*

A NOS ABONNÉS

Avec ce numéro finit notre huitième année de publication. Nous engageons nos abonnés à renouveler leur abonnement au plus tôt. L'abonnement doit être payé d'avance.

Pour les abonnements on doit s'adresser au
Rév. M. R. Ph. Sylvain, Séminaire de Rimouski.

On peut aussi payer son abonnement à M. LE
CURÉ DE SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'église, le clergé catholique, Mgr l'évêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres, 22 malades, un jeune homme débauché, 2 pères de famille adonnés à la boisson, 2 curés et leurs paroissiens, 16 intentions particulières, une jeune personne menacée de pulmonie, 3 familles aux Etats-Unis et leurs enfants malades, 2 jeunes gens en voyage qui ne donnent pas de leurs nou-

velles, 16 jeunes personnes aux Etats-Unis pour qu'elles soient préservées de tout malheur, 21 familles demandent la grâce d'une bonne mort, 2 jeunes gens dans les chantiers, un enfant d'un caractère très difficile, un ménage désuni, 7 vocations, 2 communautés, 6 succès d'une affaire importune, les zéloteurs et zélatrices du *Messenger*, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage, toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts :—François Quimper, ci-devant de l'Assomption de McNider, décédé à St-Ulric, Zoé Gagnon, épouse de François Charest, de St-Ulric, Vitaline Violette, épouse de Xavier Violette, décédé à Andover, Dakota.

DONS A SAINTE-ANNE.

M. J. St. Laurent, 3e rang, Rimouski.....	\$1.00
Mme J. Létourneau, Ste-Anne des Monts.....	.25
M. Alfred Bacon, Fall River.....	1.00

Permis d'imprimer,

— JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.— Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les pièces d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chais buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1889-1890.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.05.

Fret de jour : 6.00.

“ Halifax “ “ —Accom. : 11.10.

Fret de nuit : 23 13.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9¼ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de saint Anne: 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine ; \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et : 5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pos. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pos. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC